

Guatemala : 20 ans de paix ?

Marie-Dominik Langlois

Numéro 792, septembre–octobre 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86235ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, M.-D. (2017). Guatemala : 20 ans de paix ? *Relations*, (792), 37–39.



GUATEMALA: 20 ANS DE PAIX ?

Plus de 20 ans après les Accords de paix, les causes structurelles de la guerre civile qui a ravagé le Guatemala persistent, tout comme la mainmise de l'élite économique sur le pouvoir. La situation sociale – pauvreté, inégalités, violences – reste accablante.

Marie-Dominik Langlois*

L'auteure, doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa, est membre du conseil d'administration du Projet Accompagnement Québec-Guatemala

Il y a plus de 20 ans, le gouvernement du Guatemala signait les Accords de paix avec l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque, mettant fin à un conflit armé interne qui dura 36 ans (1960-1996). Ces accords ont-ils pour autant conduit à la paix ? Plusieurs constats attestent une situation encore conflictuelle, violente et inégalitaire dans ce pays où persistent des problèmes structurels.

C'est une guerre brutale et nettement raciale qu'a connue le Guatemala. Dans son rapport « Guatemala: Mémoire du silence », la Commission pour l'éclaircissement historique (CEH), menée sous l'égide des Nations unies, établit le bilan à plus de 200 000 morts et disparitions, en plus de 500 000 à 1,5 million de personnes déplacées à l'intérieur ou exilées. Plus de 80 % des victimes étaient mayas. La CEH a établi que l'État était responsable de 93 % des actes de violence, incluant 626 massacres perpétrés dans des communautés mayas – sous prétexte de liens avec la guérilla – par l'armée et les paramilitaires, les Patrouilles d'auto-défense civile, dont les membres furent souvent recrutés (parfois de force) dans des villages voisins. Le conflit laissa de profondes blessures non seulement à l'échelle du pays, mais également à l'intérieur des familles et des communautés. Au nombre de ses principales causes, la CEH identifia la structure économique inégalitaire, la concentration de la richesse, les espaces politiques fermés, le racisme et des gouvernements antidémocratiques qui bloquaient les réformes nécessaires.

Le Guatemala s'est développé sur la base de la discrimination raciale ; les *indios*, en raison de leur différence ethnique et culturelle, ont été dépossédés de leur territoire et exploités au sein de grandes monocultures. Le pays est contrôlé par une élite économique depuis l'époque coloniale, ce à quoi les accords de paix n'ont rien changé. Cela se traduit par une paralysie sur tous les plans – social, économique, politique – et les inégalités provenant de cette période persistent toujours, affectant de façon disproportionnée les peuples autochtones, qui représentent 40 % de la population selon les statistiques officielles, voire 60 % selon le Groupe de travail international sur les affaires autochtones. Le dernier recensement agricole de 2003 a établi que 2 % des producteurs occupent 57 % des terres, alors que 92 % des petits producteurs (autochtones en majorité) s'en partagent 22 %.

Les Accords de paix incluaient des engagements visant à garantir une paix durable, comme la surveillance du respect des droits humains et de la conduite des forces de l'ordre ; la

réforme de l'armée et celle des systèmes judiciaire et fiscal ; un accord sur les enjeux socioéconomiques et agraires, ainsi que des mesures pour combattre le racisme et la subordination des peuples autochtones. Cependant, ils ne proposaient aucune mesure concrète pour s'attaquer aux problèmes structurels, comme des réformes agraire et fiscale qui font toujours l'objet de revendications. En outre, la fin du conflit a permis l'adoption d'une série de politiques de libéralisation économique et politique et d'ajustements structurels, sur l'insistance du Fonds monétaire international et de l'élite d'affaires, qui résulta en une « paix néolibérale ». Cette période de transition a donné lieu à l'émergence d'une nouvelle élite économique, alliée au capital mondial, représentée au sein du puissant Comité coordonnateur des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières (CACIF).

Le Guatemala est un exemple classique de la « paix du vainqueur » où les principales causes du conflit n'ont jamais été résolues.

Si on a reconnu la diversité ethnique et créé de nouveaux espaces pour la participation politique, on a en même temps exacerbé une situation agraire déjà problématique en offrant aux capitaux étrangers des territoires sensibles, en transformant l'économie et en l'ouvrant aux marchés internationaux, tout en refusant l'adoption de politiques de développement rural. C'est cette contradiction que révèle aujourd'hui une multitude de conflits liés au territoire, aux projets de barrages hydroélectriques et aux industries extractives (mines, pétrole, palmiers à huile, canne à sucre, etc.).

Depuis 2005, l'expansion extractive en territoire rural a en effet déclenché une nouvelle vague de conflits opposant encore une fois les communautés paysannes et autochtones aux forces de l'ordre et aux élites économiques, et ce, dans un rapport de pouvoir toujours très inégalitaire. On dénombre à ce jour plus de 1300 conflits agraires affectant près de 1,5 million de personnes sur 500 000 hectares de terres. Ces chiffres démontrent la persistance de l'injustice agraire, en dépit des accords de paix et des mécanismes – néolibéraux et inefficaces – de redistribution des terres.

Lorsque les communautés défendent leur territoire par des actions directes, il n'est pas rare que le gouvernement déploie ses forces répressives allant jusqu'à décréter l'état de siège, comme en témoignent les exemples de Totonicapán et de Barillas en 2012, de Santa Rosa/Jalapa en 2013 et beaucoup



Une femme et son enfant devant
le Palais national du Guatemala.
Photo: José Pablo Chumil

d'autres. La criminalisation de la protestation, notamment l'arrestation des leaders communautaires inculpés pour des crimes fabriqués de toutes pièces, est aussi monnaie courante.

Vers le respect des peuples autochtones ?

L'Accord sur l'identité et les droits des peuples autochtones, qui proposait l'établissement de droits collectifs comme le droit à l'identité, à la langue, à la spiritualité, ainsi que des protections pour des terres communales, fut rejeté en 1999 lors d'une consultation nationale. Le CACIF avait alors mené une forte campagne d'opposition et continue à ce jour de rejeter vigoureusement toute réforme favorable aux droits des peuples autochtones. Ainsi, le Programme Maya estime qu'à peine 35% des engagements de l'État liés à cet accord ont été tenus.

Parmi les avancées, notons tout de même la création d'institutions visant à accroître la participation politique des peuples autochtones, comme la Défense de la femme autochtone, la Commission présidentielle contre la discrimination raciale et les Comités de développement communautaire. Bien qu'on constate une plus grande représentation des Autochtones au sein de ces nouvelles institutions, les espaces décisionnels

de plus haut niveau sont demeurés entre les mains des non-Autochtones. L'absence d'une réelle participation des peuples autochtones dans la prise de décision à l'échelle nationale fait en sorte que les politiques publiques échouent à répondre adéquatement aux problèmes qui les touchent et, pire, contribuent à l'accroissement des inégalités.

Les violences d'hier à aujourd'hui

À l'exception de la répression des mouvements de défense du territoire, la violence a changé de mains depuis la fin du conflit armé. Alors qu'elle était le fait d'acteurs étatiques ou politiques, elle est aujourd'hui surtout perpétrée par des gangs criminels (*maras*), dont les effectifs se situent entre 14000 et 80000 membres à l'échelle du pays. Issus des guerres civiles centro-américaines, des déportations massives d'exilés guatémaltèques par les États-Unis dans les années 1990 et de la pauvreté urbaine, ces groupes sont reconnus pour leurs actes de violence brutale et leurs pratiques d'extorsion.

En dépit de tentatives législatives, très peu a été accompli en matière de protection des droits humains, et la situation demeure préoccupante. Le conflit armé a entraîné la dispa-



rition de 45 000 personnes, enlevées par les forces de l'ordre et jamais retrouvées. Plus de 30 ans après, ces victimes et leurs familles peinent à obtenir justice.

On parle aussi de disparitions forcées dans les cas de traite de personnes (particulièrement des femmes) ou de vols d'enfants par des organisations criminelles. Le Groupe d'aide mutuelle a répertorié 25 222 disparitions forcées entre 2003 et 2014, une moyenne annuelle supérieure à celle observée durant le conflit armé interne. Depuis 2010, la tendance est à la hausse, avec plus de 4000 disparitions par année, touchant désormais davantage les femmes. Cas emblématique de la gravité de la situation : l'incendie dans un foyer d'accueil pour mineurs où 40 filles ont trouvé la mort le 8 mars 2017. Cette tragédie a fait connaître le sort réservé aux enfants pauvres qui, plutôt que de recevoir l'appui de l'État, se retrouvent prisonniers d'un tel foyer soupçonné de servir de plaque tournante à des réseaux de traite de personnes.

L'adoption, en 2008, de la Loi contre le féminicide et autres formes de violence contre la femme, qui prévoit de lourdes peines pour des crimes commis contre des femmes, est certes une avancée législative notable. Il reste que les plaintes pour violence contre les femmes n'ont cessé d'augmenter, atteignant 51 000 en 2013, tout comme les féminicides, qui ont culminé à plus de 300 cas pour la même année. Cela représente une hausse par rapport aux années précédentes, faisant du Guatemala un des pays avec le plus haut taux de féminicides.

Quant aux crimes liés au conflit armé interne, les tribunaux ont jusqu'à maintenant prononcé très peu de sentences. Il y a toutefois eu quelques condamnations dans des cas de disparitions forcées, de massacres et de crimes contre l'humanité, de violence sexuelle, d'esclavagisme sexuel et domestique et d'assassinats de femmes mayas. Mais le renversement de la condamnation pour génocide de l'ex-dictateur Efraín Ríos Montt – à la suite de la décision de trois juges de la Cour constitutionnelle, en 2013, d'invoquer des considérations techniques pour reprendre le procès – démontre bien que l'administration de la justice reste sous l'influence de pouvoirs extrajudiciaires. En outre, la magistrature demeure la cible de menaces constantes et de tentatives de corruption.

Corruption et politique

Le Conseil national pour les accords de paix évalue que la capacité à enquêter en cas de dénonciations de corruption est passée de 2% à 30% dans les années 2000. Cependant, à 89%, le taux d'impunité demeure très élevé et signifie que seulement 11% des crimes commis aboutissent à une décision en justice.

Une des institutions post-conflit qui est porteuse de changement, cependant, est la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), créée en 2006 par les Nations unies pour travailler avec le ministère public (MP) et la police afin de mener des enquêtes et des poursuites visant à démanteler les structures liées aux groupes illégaux actifs dans le domaine de la sécurité. Ces groupes ont œuvré à l'intérieur de l'État grâce à la complicité de hauts responsables du gouvernement. Le cas de La Línea (La Ligne) l'a démontré : la vice-présidente Roxana Baldetti et le président Otto Pérez Molina, à la tête du Parti Patriota (droite néolibérale liée aux militaires)

étaient impliqués dans cette affaire de fraude douanière et de corruption mise en lumière par la CICIG et le MP en 2015.

Ce scandale de corruption, couplé à d'autres impliquant notamment des ministres, déclencha une mobilisation citoyenne – qui sera qualifiée de « printemps guatémaltèque¹ » – pour exiger la démission des élus corrompus et l'épuration du système politique et judiciaire. À quelques semaines des élections générales, en septembre 2015, le président Pérez Molina fut déchu et plusieurs membres de son cabinet destitués. Baldetti et Molina sont présentement en prison et leur parti a été radié pour cause de financement illicite. En signe de rejet de la classe politique, la population a par la suite élu un « outsider », Jimmy Morales. Cependant, ce sont toujours les mêmes fantômes qui errent au pouvoir puisque son parti, le Front de convergence nationale (droite conservatrice nationale), a été fondé par d'anciens militaires qui nient le génocide.

La configuration des relations de pouvoir, le manque de volonté politique et l'adoption de politiques néolibérales ont sapé les efforts de paix au Guatemala.

Le vent de changement que laissait présager le « printemps guatémaltèque » devra donc attendre. Le scepticisme et la méfiance envers les institutions politiques sont toujours présents et les mobilisations citoyennes n'ont pas réussi à retrouver leur ferveur. À la lumière de ce bref survol de la situation du pays, un constat s'impose : le Guatemala est un exemple classique de la « paix du vainqueur » où les principales causes structurelles du conflit, comme la concentration de la richesse, de la terre et du pouvoir politique, n'ont jamais été résolues. Avec le refus de reconnaître le génocide et de « réparer » les crimes du passé, les plaies demeurent béantes et d'autres blessures viennent s'ajouter avec les nouvelles vagues de violence. De surcroît, les conditions ayant mené au conflit armé sont loin d'avoir été enrayerées : la pauvreté est toujours endémique, les inégalités continuent d'augmenter et l'enjeu du territoire demeure au cœur des conflits politiques et sociaux. Ainsi, selon le Programme des Nations unies pour le développement, le Guatemala reste parmi les pays d'Amérique latine ayant les plus bas taux de développement humain, notamment en matière de nutrition, de santé et d'éducation. La pauvreté touchait 59,3% de la population en 2015 (comparativement à 56% en 2000), dont 23% étaient en situation de pauvreté extrême, faisant du pays le seul de la région à connaître une telle régression.

La configuration des relations de pouvoir, le manque de volonté politique et l'adoption de politiques néolibérales ont en fait sapé les efforts de paix au Guatemala, tout en préservant les inégalités socioéconomiques structurelles. ©

* Avec la collaboration de Lazar Konforti, doctorant en géographie à l'Université de Toronto.

1. Voir M.-D. Langlois, « Guatemala, tu fleuriras », Groupe de recherche sur les espaces publics et les innovations politiques, UQAM, 6 août 2015.